

---

Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,

Par la présente je vous informe que j'ai réceptionné en date du 11 juillet 2012, la lettre de démission de Monsieur Patrick RAGUET au poste de Président de la Commission Motocross.

Dans l'attente de la prochaine réunion du Comité Directeur de la Ligue, le 27 octobre prochain, la présidence de la Commission Motocross sera assurée par l'intérim du Vice-président de la Commission Motocross, en la personne de Monsieur Laurent CHAPLAIN.

Ainsi, lors de la prochaine réunion du Comité Directeur de Ligue, il sera procédé à la désignation du Président de la Commission Motocross, en application de l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue, pour la durée du mandant restant à courir.

Cordialement,

Jean-Pol TOURTE,  
Président de la ligue motocycliste de Champagne Ardenne

---

Selon le service juridique de la Fédération, n'importe quel membre du Comité Directeur pourra se présenter.  
L'élection se déroulera à un tour.  
En cas d'égalité, un second tour sera organisé entre les mieux placés.



*RAGUET Patrick*  
*Président de la commission de Moto-Cross*  
*1 Square St Benoit*  
*02600 VILLERS COTTERETS*

**VILLERS COTTERETS LE 08/07/2012**

**Objet : Demande de démission de la fonction de Président de commission de Moto-cross.**

**Recommandé avec AR**

**Mr Le Président**

**Par la présente, j'ai le regret de vous annoncer que je démissionne de mes fonctions de Président de la commission de cross de la ligue de CHAMPAGNE ARDENNE, poste que j'occupe depuis le 17 Décembre 2011 je quitte mon poste dès la réception de ce courrier.**

**Restant à votre disposition pour préparer mon remplacement, je vous prie d'agrée, Mr le Président, l'expression de mes salutations distinguées.**

**RAGUET Patrick**

-----

Cette lettre est pour moi un choc, car depuis 3 ans, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec Patrick. Je le savais atteint par de nombreuses attaques, mais je n'imaginai pas qu'elles puissent avoir miné sa volonté au point de démissionner. Il reste au Comité directeur, c'est bien. Je sais qu'il continuera à travailler pour notre sport et j'espère qu'il pourra revenir dès que possible au sein de la Ligue à sa grande passion le moto-cross. La Ligue perd un bon Président de Commission, mais nous devons respecter sa volonté.

Jean-Pol TOURTE

Mail de Patrick RAGUET :

**Suite à la réunion du comité directeur du 06 juillet 2012 à JONCHERY SUR VESLE, je me suis rendu compte que je n'avais plus ma place en tant que Président de la commission de cross à la Ligue de CHAMPAGNE ARDENNE.**

**En effet, pendant l'inter saison, avec les membres de la commission, nous avons établi un règlement qui s'avère d'après certains membres du comité directeur, du \* grand n'importe quoi. Il m'a été aussi reproché de ne pas être assez disponible, puisque je devrais être présent le samedi sur les épreuves pour faire respecter le règlement. A une époque, cela ne se passait pas comme ça. J'aurais aussi un parti pris, puisque un petit nombre de pilotes seraient systématiquement sanctionnés sans aucune raison, alors que d'autres ont tous les droits ainsi que leurs accompagnateurs. J'espère que ces membres du Comité Directeur ne font pas de l'anti RAGUET. S'ils veulent ma peau comme il s'est dit à une époque, ils ont réussi.**

**Je ne vais pas m'étendre plus, je suis au regret de vous annoncer ma démission de la commission de cross. Membre de la commission de cross depuis plus de 16 ans, au comité directeur depuis 12 ans je pensais avoir apporté mon aide au bon fonctionnement de la ligue de CHAMPARGNE ARDENNE, mais à priori, d'autres ont beaucoup plus de compétences que moi.**

**Veillez agréer Mr Le Président ainsi que les membres de la commission de moto-cross mes sincères salutations.**

**RAGUET Patrick**

# REUNION DE LA COMMISSION DE MOTO-CROSS

## LE VENDREDI 27 JUILLET 2012 A 19 HEURES

Nous recherchons actuellement une salle dans la région  
de CHALONS sur MARNE

-----

Avis pour la demande de subvention du MC Epernay à  
l'occasion du Trial de VERTUS le 21 octobre 2012

5

**PARTIE RESERVEE AU PRESIDENT DE LA LIGUE**  
**OU DU COMITE REGIONAL**

Avis favorable  Avis défavorable

Veuillez motiver votre avis ci-dessous :

**Le 1er trial de VERTUS a été programmé le 5 novembre 1978.**  
**C'était, il y a 34 ans. Aujourd'hui, c'est le seul qui subsiste dans**  
**la Ligue de Champagne Ardenne. Ce résultat a été obtenu que**  
**grâce à des organisations de qualité. J'émet un avis favorable...**  
**à la demande du MC Epernay**

Je soussigné Monsieur **TOURTE Jean-Pol**

Président de la ligue ou du comité régional de :  
**Président de la Ligue Motocycliste de Champagne Ardenne**

atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier et en avoir contrôlé  
l'exactitude

A **Charleville-Mézières**

Le **10 juillet 2012**

**TOURTE Jean-Pol** signature  
Président de la L.M.C.A  
29 rue de Montigny aux Bois  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tél/Fax: 03.24.58.30.29  
Email: jptourte@voile.fr

Les RTS sont téléchargeables sur le site internet de la Fédération : <http://www.ffmoto.org/page/reglementation/2/AD0FCCEE-550EA50A-7B9A7B9A-B3F0FC29>

## LES OBLIGATIONS DU CODE DU SPORT

### Article L.321-1 du Code du Sport

Le Président souscrit les garanties RC pour le compte de la personne morale ainsi que pour ses membres et pratiquants.

Le choix de l'assureur pour la RC repose exclusivement sur le Président. Cela revient à dire que les membres et pratiquants n'ont pas le choix en ce qui concerne la RC.

-----

Sur les demandes de licence, le cachet du médecin est  
obligatoire

-----

### Pour info, le tarif des licences UFOLEP en 2012/2013

#### LICENCES R6 SPORTS MECA: MOTO CROSS

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Adultes R6 _____ | 139.00 € dont 110.26 € d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Jeunes R6 _____  | 120.00 € dont 109.05 € d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Enfants R6 _____ | 118.00 € dont 109.05 € d'assurance |

#### LICENCES R6 SPORTS MECA AUTO

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Adultes R6 _____ | 66.00 € dont 37.29 € d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Jeunes R6 _____  | 47.00 € dont 35.05 € d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Enfants R6 _____ | 45.00 € dont 35.05 € d'assurance |

# FACTURE : Livraison prochaine

**SIPP**  
signalisation

**FACTURE**

N° FA128030

Du 10/07/2012

**CHANGEMENT D'ADRESSE DEPUIS LE 14/01/2008**

LIGUE MOTO CHAMPAGNE ARDENNE  
29 ROUTE DE MONTIGNY AUX BOIS  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Votre référence :		Nom :	
REGLEMENT	ECHÉANCE	CODE CLIENT	COMPTE CLIENT
CHQ	10/07/2012	,08/LIGU01	4111457

REMARQUE : Bon de livraison - BL128927 du 10/07/2012

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise I	Montant HT	TVA
60/DRAP10	DRAPEAU BLEU 60X80CM	10,000	7,95			79,50	1
60/DRAP11	DRAPEAU JAUNE 60X80CM	10,000	7,95			79,50	1
60/DRAP13	DRAPEAU VERT 60X80 CM	10,000	7,95			79,50	1
60/DRAP14	DRAPEAU BLANC 60X80CM	10,000	7,95			79,50	1

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
1	318,00	19,60	62,33

Total HT	318,00
<b>Net HT</b>	<b>318,00</b>
Total TVA	62,33
Total TTC	380,33
<b>NET A PAYER</b>	<b>380,33</b>

Acompte versé				
Ref. acompte	Date	Montant HT	Tx TVA	Montant TTC
Aucun acompte de saisie sur cette facture...				

## DEVIS :

En attente de la réponse du sponsors

DESIGNATION	Qté	Prix U HT	Prix Total HT
GILETS DE COMMISSAIRE ORANGE MARQUAGE DOS ET CŒUR	80	4,70 €	376,00 €
FRAIS DE PORT OFFERT			
TOTAL HT			376,00 €
TVA 19,60%			73,69 €
TOTAL TTC			449,69 €

**Si des clubs souhaitent acheter des drapeaux  
Qu'ils me le disent, nous effectuerons une  
Commande groupée.**

## En direct de la Fédération

BONJOUR,

Pour rappel, les demandes de licences « une manifestation » doivent nous parvenir **avec les certificats médicaux obligatoirement.**

De plus, vous devez joindre également le bordereau correspondant à la saisie des licences.

Merci de votre compréhension,

Cordialement,

**Thomas COLLEY**  
Responsable service licences et affiliations

---

### LE POINT SUR LES LICENCES

	2012	2011
	Au 13/07	au 31/12
Nombre licences annuelles	1 540	1 406
Licences Journée	<u>222</u>	<u>385</u>
Total	1 762	1 791
Somme annuelle	225 385€	213 268€
Dont licences journée	12 792€	20 248€
Part Ligue	21 251.60€	20 077, 74€